



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 27.07.2020

Numéro de publication: HR02-1004946027

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Her-Huyl Génie Civil Sàrl, Renens (VD), nouveau Her-Huyl Génie Civil SA, Aclens

Her-Huyl Génie Civil SA

Chemin du Coteau 23

1123 Aclens

Jusqu'ici

Her-Huyl Génie Civil Sàrl

Her-Huyl Génie Civil Sàrl, à Renens (VD), CHE-276.303.468 (FOSC du 05.03.2014, p. 0/1380655). Statuts modifiés le 29 juin 2020. Siège transféré à Aclens. Nouvelle adresse: Chemin du Coteau 23, 1123 Aclens. Nouveau but: la société a pour but l'exploitation d'une entreprise de génie civil ainsi que tous travaux dans le domaine de la construction; elle a aussi pour but l'achat, la vente et la rénovation de biens immobiliers ainsi que la gestion immobilière, à l'exclusion de toutes opérations prohibées par la LFAIE (pour but complet cf. statuts). Augmentation du capital social par compensation d'une créance d'un montant de CHF 30'000; en contrepartie de cette créance, il est remis 300 parts de CHF 100. Nouveau capital social: CHF 50'000, divisé en 500 parts sociales de CHF 100, dont Vieira Mendes João Filipe est titulaire. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme, dont le capital-actions est fixé à CHF 100'000, libéré à hauteur de CHF 50'000, conformément au projet de transformation du 29 juin 2020 et bilan au 31 décembre 2019, présentant des actifs de CHF 364'019.85 et des passifs envers les tiers de CHF 231'963.65, soit un actif net de CHF 132'056.20, contre attribution à l'associé de 1'000 actions de CHF 100. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts du 29 juin 2020. Nouvelle raison de commerce: Her-Huyl Génie Civil SA. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Les clauses statutaires relatives à l'obligation de fournir des prestations

accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'empion sont abrogées. Communications aux actionnaires: par écrit (courrier simple ou fax) ou par courriel. Vieira Mendes João Filipe, qui n'est plus associé-gérant, est élu administrateur et continue à signer individuellement.

Registre journalier no 12249 du 22.07.2020

Précédente publication dans la FOSC: no 44, Date: 05.03.2014

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud